



Paris, mardi 4 janvier 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00051

Pris en application :

Risque pour la sécurité publique (Mesures liées à la circulation du COVID 19)**MARNE****Ecluses de St Maurice, St Maur et Créteil****Modification temporaire des horaires de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 01/01/2022 à 06:50 au 31/12/2022 à 23:59**o **Marne**

entre les pk 173.050 (Créteil) et pk 177.150 (St Maurice y compris St Maur)

Commentaire :**Le présent avis prolonge les dispositions ci-après de l'avis 2021/004500 jusqu'au 31 décembre 2022 inclus.**

Vu la crise sanitaire, mesdames et messieurs les bateliers sont informés que les horaires sur les voies d'eau listées ci-dessus sont les suivants à compter du 15 juin 2020 :

- Du lundi au samedi, navigation libre de 6h50 à 20h30 avec pause de 13h30 à 14h00. Les dimanches et jours fériés navigués de 9h20 à 18h.

En application des consignes nationales pour lutter contre la propagation du virus, l'éclusier doit réaliser un nettoyage « barrière » à sa prise de poste, dont la durée peut varier selon les sites et entraîner un léger retard à l'ouverture de la navigation. Les bateaux sont autorisés à entrer dans les sas et à se positionner pour être éclusés. Il est fait appel à la compréhension de mesdames et messieurs les bateliers.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).**Service(s) à contacter :**

Direction territoriale Bassin de la Seine, 18, Quai d'Austerlitz, 75013 PARIS

Tél : 01.83.94.44.00 - Fax : 01.83.94.44.01

Date limite d'affichage :

01/01/2023

Chef du service de gestion de la voie d'eau

Signé

Cecile RAOUX